

## Colloque « Convergence du beau et de l'utile : le Design. Approche juridique » En visio-conférence, le 3 décembre 2020

Responsable scientifique : Pr *Edith Blary-Clément*

### Comité d'organisation :

- Pr *Edith Blary-Clément*, Co-directrice de l'ERADP, Université de Lille
- Prof. Dr. *Pilar Montero* Université d'Alicante, Director Magister Lvcentinvs, Master on Intellectual Property and Digital Innovation
- Pr *Michel Dupuis*, Université de Lille
- *Thibault Gisclard*, Maître de Conférences, Université de Lille
- *Natalia Kapyrina*, Docteure en Droit, Chercheuse associée au Centre d'Etudes Internationales de la Propriété Intellectuelle, Université de Strasbourg
- *Anaïs Dépinoy*, Doctorante à l'ERADP, Université de Lille

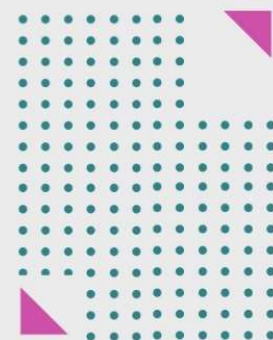
Convergence de l'utile et du beau, le Design est au cœur de l'innovation. Dans sa dimension industrielle, le Design s'attache à « la recherche d'une harmonie entre la forme et la fonction de tous les objets de notre environnement afin de leur conférer un attrait visuel particulier et agréable<sup>1</sup> ». Au-delà de cette vision du Design centrée sur l'apparence des produits, l'esthétique, l'image et la mode, une approche plus philosophique s'éloignant du concept mercatique a vu le jour. Ainsi, le Design recouvre des réalités multiples. Les nombreuses manifestations organisées dans le cadre de Lille capitale mondiale du Design 2020 en attestent.

Dans une approche juridique de protection et de valorisation, le Design tend à être confondu avec le dessin et modèle. Le terme même de Design est d'ailleurs largement ignoré par les législations qui ne connaissent, sauf quelques exceptions, que les créations couvertes par le droit d'auteur et les dessins et modèles de la propriété industrielle.

Dans le prolongement d'une réflexion pluridisciplinaire menée dans le cadre d'un cycle de conférences intitulé « Variations autour du Design : un concept polysémique » soutenu par la MESHS, l'Équipe de recherche appliquée au droit privé, (CRDP-ERADP, ULR 4487) organise, le 3 décembre 2020, un colloque dont l'objectif est d'éprouver la vision juridique du Design centrée sur l'objet à la lumière des pratiques des offices français, européen et espagnol et des pratiques judiciaires.

Au-delà de la convergence des textes, les pratiques témoignent du degré d'harmonisation du droit. Ce colloque permettra de poser les bases d'une réflexion plus large et ouvrira vers de futurs travaux consacrés à la recherche d'outils visant à renforcer l'efficacité des protections conférées par le droit de la propriété intellectuelle.

<sup>1</sup> Marie-Angèle PÉROT-MOREL, « Guerre et Paix aux frontières du design : Prologue, Un éternel conflit ! » (RLDA, mai 2006, p.68)



COLLOQUE ORGANISÉ  
SOUS LA DIRECTION DE  
ÉDITH BLARY-CLÉMENT  
PROFESSEURE À L'UNIVERSITÉ DE  
LILLE, CO-DIRECTRICE DE L'ERADP

# CONVERGENCE DU BEAU ET DE L'UTILE : LE DESIGN APPROCHE JURIDIQUE



Visioconférence  
Le 3 décembre 2020, de 8h30 à 17h30

Inscription gratuite mais obligatoire :  
<https://inscription-evenement.univ-lille.fr/CBUDAJ2020/>  
Contact : *Caroline Carlier* ([caroline.carlier@univ-lille.fr](mailto:caroline.carlier@univ-lille.fr))

## PROGRAMME :

**8h45** : Accueil des participants

**9h00** : **Allocution d'ouverture** par *Jean-Gabriel Contamin*, Doyen de la Faculté des Sciences Juridiques Politiques et Sociales, Université de Lille

**9h10** : **Présentation du colloque** : « **Le design, un objet juridique** » par *Edith Blary-Clément*, Professeure, Université de Lille

### I /ASPECTS INTERNATIONAUX ET EUROPEENS

**Modérateur** : Prof. Dr. *Pilar Montero*, Département de Droit Commercial, Université d'Alicante

**9h30** : **Le système de La Haye et les travaux du SCT**, par *Marie-Paule Rizo*, chef, Section des politiques et des services consultatifs en matière de législation, Département des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques, Secteur des marques et des dessins et modèles, Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

**9h50** : **Le contexte européen**, par des Représentants de l'Office de L'Union Européenne pour le Propriété Intellectuelle (EUIPO)

**10h10** : Questions / Débat

### II /ASPECTS NATIONAUX FRANCO ESPAGNOLS

**Modérateur** : *Yann Basire*, Maître de Conférences et Directeur général du Centre d'Etudes Internationales de la Propriété Intellectuelle (CEIPI), Université de Strasbourg

#### A /L'exemple français

**10h20** : **Le Design en droit français**, par *Natalia Kapryna*, Docteure en droit, Enseignante à l'Université de MGIMO, Moscou, chercheuse associée au Laboratoire de recherches du Centre d'Etudes Internationales de la Propriété Intellectuelle, Université de Strasbourg

**10h40** : **La pratique de l'INPI en matière d'enregistrement des dessins et modèles**, par *Florence Brege*, Responsable du service des Dessins & Modèles, Direction de la Propriété Industrielle, Institut National de la Propriété Intellectuelle

**11h00** : **Concours et cumul des protections**, par *Sylvain Chatry*, Maître de Conférences HDR, Université de Perpignan Via Domitia

**11h20** : Questions / Débat

### B /Les Enseignements du droit espagnol

**11h30** : **Le Design en droit espagnol**, par Prof. Dr. *Pilar Montero*, Département de Droit Commercial, Université d'Alicante

**11h50** : **La pratique de l'office espagnol**, par *María José de Concepción*, Directrice du département des brevets et des technologies de l'information, Office Espagnol des Brevets et des Marques (OEPM)

**12h10** : **Interface between copyright and design protection**, par Prof. Dr. *Jorge Moya*, Département de Droit Commercial, Université d'Alicante

**12h30** : Questions / Débat

#### PAUSE DEJEUNER

### III /POINTS DE TENSION ET NOUVELLES PISTES

**Modérateur** : *Thibault Gisclard*, Maître de Conférences, Directeur du DU Propriété Industrielle, Université de Lille

**14h30** : **L'apport du Droit international privé**, par *Eric Kerckhove*, Professeur, Université de Lille

**14h50** : **Une évolution préoccupante pour la protection des pièces détachées**, par *Pierre Gendraud*, Expert agréé par la Cour de Cassation

**15h10** : **Aspects juridiques du design numérique**, par *Bertrand Warusfel*, Professeur, Université de Paris VIII

**15h30** : **Legal Design : compréhension de la notion et son contexte d'apparition**, par *Astrid Boyer*, Fondatrice de Billy Agency et *Joachim Savin*, fondateur et designer à l'agence « Où sont les dragons ? »

**16h00** : Débat et Conclusion